



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrats emploi solidarité et contrats emploi consolidé

Question écrite n° 65470

Texte de la question

M. Jean-Marc Chavanne souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'instruction nationale aux délégations régionales du CNASEA, posant l'exigence de faire signer l'ensemble des comptes rendus d'exécution aux salariés en CES/CEC. Auparavant, la facture acquittée suffisait, mais cette nouvelle disposition va représenter un surplus de travail conséquent, sans compter les frais de poste et de suivi. Il en résultera inévitablement une diminution du temps passé au conseil et à l'orientation des personnes concernées par les CES. En conséquence, il souhaiterait savoir si cette modification réglementaire est nécessaire et quelles dispositions seront prises afin de ne pas entraver le travail du FLES.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Chavanne](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65470

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 septembre 2001, page 4984